

groupe
udr

PEA-DROITS DE SUCCESSION
LIBÉRONS L'ÉPARGNE
DES FRANÇAIS

GRAND FORUM DES LIBERTÉS

TABLE DES MATIÈRES

- 4 Le mot du Président
- 5 Libérer la transmission
- 6 5 vérités sur l'épargne des Français
- 10 Les trois objectifs de notre réforme
- 14 Notre proposition de loi
- 17 Les avantages concrets pour les Français
- 19 Ce que font les autres pays
- 21 Manifeste pour une épargne libre,
populaire et souveraine



LE MOT DU PRÉSIDENT



Éric Ciotti

Président de l'Union des Droites
pour la République

*Nous voulons que
l'épargne française serve
d'abord la France !*

Chers amis,

Depuis un an, l'Union des Droites pour la République mène un travail de fond pour **redresser notre pays**. En janvier, nous avons posé les bases d'une grande réforme de l'Etat et de l'organisation territoriale. En avril, nous avons proposé une révolution fiscale pour libérer le travail. En mai, nous avons présenté notre réforme des retraites par capitalisation, pour garantir à chaque Français une retraite digne et durable.

Aujourd'hui, avec cette nouvelle étape, **nous voulons libérer l'épargne**. La libérer d'abord de la spoliation en mettant fin à l'impôt sur la mort, comme nous l'avons proposé lors de notre grand Forum des libertés consacré à la fiscalité (voir page suivante).

Car il ne sert à rien de travailler davantage si le fruit de notre travail est improductif. Il ne sert à rien de produire si notre effort ne fructifie pas. Il est temps de donner aux Français les moyens de faire vivre leur épargne, de la mettre au service de leurs familles, de leurs entreprises et de leur pays.

Notre nation est celle d'un peuple prévoyant, économe, attaché à la transmission. Mais cette vertu française, forgée dans le travail et la prudence, est aujourd'hui trahie par un **système qui détourne l'épargne de sa finalité**.

Pendant que d'autres pays ont fait de leur épargne populaire une arme de puissance économique, la France laisse dormir la sienne sur des produits à faible rendement. L'argent des Français finance la dette publique, plutôt que leur avenir. Nous voulons inverser cette logique. **Nous voulons que l'épargne française serve d'abord la France**.

C'est le sens de cette réforme du Plan d'Épargne en Actions (PEA) : en faire **l'outil central d'un capitalisme populaire, accessible à tous, simple, libre et transmissible**.

Un PEA libéré de ses contraintes, réconcilié avec la transmission, et tourné vers le financement de nos entreprises, de nos emplois et de notre souveraineté.

Éric Ciotti

LIBÉRER LA TRANSMISSION

Les Français aspirent à transmettre librement le fruit de toute une vie de travail et d'épargne à leurs enfants. **Or, la fiscalité actuelle sur le patrimoine freine ces transmissions**, en multipliant les taxes sur la fortune, les donations et les successions.

Il faut cesser de pénaliser ceux qui ont travaillé dur pour constituer un patrimoine et veulent en faire bénéficier leurs proches.

En libérant la transmission des biens entre générations, nous renforçons la liberté des familles, nous soutenons les classes moyennes et nous faisons le choix du bon sens, dans un cadre aligné sur la plupart de nos voisins européens. Cela permettra un meilleur soutien intergénérationnel, tout en favorisant l'investissement et en évitant l'exil de nos capitaux.

Voici les quatre mesures phares que nous proposons :

- Supprimer l'impôt sur la Fortune Immobilière.
- Supprimer les droits de donation en ligne directe.
- Ramener le délai d'exonération totale des plus-values immobilières de 30 ans à 15 ans.
- Supprimer les droits de succession pour 90 % des Français (exonération jusqu'à 1 million d'euros).





5 VÉRITÉS SUR LE SYSTÈME ACTUEL

- **Les Français épargnent beaucoup, mais s'appauvrissent**

Avec un taux d'épargne de plus de **18 % du revenu disponible brut** (18,4% au T4 2024, selon l'INSEE), la France figure parmi les champions européens de l'épargne. Mais cette épargne, placée sur des livrets ou des contrats d'assurance-vie en euros, ne rapporte presque rien : **à peine 2,5 % en 2024, fiscalisables annuellement, quand l'inflation a été de 2 %.**

Résultat : les Français perdent chaque année du pouvoir d'achat sur leur propre argent. Ils épargnent par prudence... et s'appauvrissent par inertie.

- **L'épargne française ne sert plus l'économie française**

Sur plus de 6 300 milliards d'euros d'épargne financière, **à peine 27 % sont investis en actions ou en capital productif.** Le reste finance la dette publique, des produits de taux, ou des placements étrangers. Nos entreprises, elles, manquent de fonds propres : un déficit estimé à 50 milliards d'euros par an selon la Banque de France. Pendant que les États-Unis et la Suède mobilisent leur épargne pour bâtir leurs géants industriels, **la France finance la dette de ses concurrents.**

- **Le Plan d'Épargne en Actions est un géant endormi**

Créé en 1992 pour rapprocher les Français de leurs entreprises, le PEA n'a jamais trouvé son public : **à peine 5 millions de plans ouverts, pour 116 milliards d'euros d'encours, soit 1,8 % seulement de l'épargne totale des ménages. Plafonné, rigide, mal connu, il a été étouffé par l'assurance-vie, fiscalement plus avantageuse.**

Résultat : le produit conçu pour libérer le capitalisme populaire est devenu marginal, inaccessible et sans impact macroéconomique réel.

- **Le système actuel favorise la rente plutôt que l'investissement**

Les règles fiscales incitent à placer son argent dans des produits sûrs, à court terme, plutôt que dans l'économie réelle. La fiscalité successorale renforce encore ce biais : l'assurance-vie bénéficie d'abattements et d'exemptions qui n'existent pas pour le PEA. Ainsi, **l'État récompense l'immobilisme et pénalise le risque, au détriment des PME, des emplois et de la croissance.**

- **La France s'appauvrit faute de capital national**

Près de la moitié de la capitalisation du CAC 40 est aujourd'hui détenue par des investisseurs étrangers. Nous avons le travail, l'épargne, les talents, mais pas le capital national pour les faire fructifier ensemble. **Cette dépendance financière est une perte de souveraineté** : chaque dividende versé à l'étranger est une richesse perdue pour la France.

Libérer le PEA, c'est refonder un capitalisme français, où les Français sont de nouveau propriétaires de leurs entreprises.

CHIFFRES CLÉS

- **6 300 milliards** d'euros d'épargne, mais peu de rendement.
- **73 %** de cette épargne ne sert pas l'économie réelle.
- **1,8 %** seulement passe par le PEA.
- **50 milliards** d'euros de besoins annuels en fonds propres pour nos entreprises.
- **50 %** du CAC 40 détenu par des capitaux étrangers.



GRAND FORUM DES LIBERTÉS

ACTE IV

LIBÉRON L'ÉPARGNE DES FRANÇAIS

Simplifions, allégeons, libérons

A close-up photograph of two hands, one light-skinned and one dark-skinned, gently cupping a mound of dark brown soil. The background is a soft, out-of-focus light blue.

LES 3 OBJECTIFS DE NOTRE RÉFORME

PILIER 1 – ENRICHIR LES FRANÇAIS

Donner à chaque épargnant le pouvoir de faire fructifier son travail.

L'épargne ne doit plus être un simple réflexe de précaution, mais une **source d'enrichissement populaire**. Aujourd'hui, le système enferme les Français dans des placements à faible rendement. Demain, avec un PEA libéré, chaque euro investi pourra travailler, produire, rapporter.

Les actions ne sont pas réservées à une élite : **elles sont la clef du partage de la croissance**. Avec des règles plus simples, des plafonds supprimés et une fiscalité stable, l'épargne moyenne d'un ménage pourra croître deux à trois fois plus vite qu'aujourd'hui. Ce n'est pas de la spéculation, c'est du bon sens : **faire de chaque Français un acteur de la prospérité nationale**.

PILIER 2 – FINANCER LA SOUVERAINETÉ

Orienter l'épargne vers nos entreprises, nos emplois, nos territoires.

La France n'a pas de problème d'argent : elle a un problème d'orientation.

Sur plus de 6 300 milliards d'euros d'épargne, une fraction seulement alimente nos PME et ETI, pourtant au cœur de notre économie. **Nous voulons transformer cette épargne dormante en capital productif.**



Un PEA réformé permettra à chaque Français d'investir directement dans les entreprises françaises et européennes, et notamment celles qui font vivre nos territoires. **Chaque euro investi en actions françaises, c'est du travail, de la technologie et de l'indépendance nationale.** C'est aussi la condition de notre souveraineté économique, face à des marchés mondialisés dominés par des capitaux étrangers.

PILIER 3 – TRANSMETTRE SANS SPOLIATION

Protéger la famille et le patrimoine des Français.

L'épargne est le fruit du travail et de la prévoyance. Elle doit pouvoir être transmise librement, sans confiscation fiscale. Aujourd'hui, le PEA est clôturé au décès du titulaire, et les plus-values sont intégrées à la succession. C'est une absurdité.

L'UDR propose **d'aligner les règles successorales du PEA sur celles de l'assurance-vie :**

- abattements identiques pour chaque bénéficiaire ;
- possibilité de désigner librement un héritier ;
- non-intégration du PEA dans l'actif successoral.

C'est une réforme de justice patrimoniale : récompenser le travail, la transmission et la responsabilité.

**Notre cap : un PEA libre, productif et héréditaire.
Un instrument d'enrichissement pour les familles,
un moteur de souveraineté pour la France,
un pilier de justice pour les générations à venir.**

6 356 Milliards d'euros

C'est le patrimoine financier total des ménages français fin 2024, selon la Banque de France. Une épargne colossale, mais mal orientée : **près des trois quarts sont placés sur des produits de taux à faible rendement.**

17,7 %

C'est le taux d'épargne des ménages français, contre 15,3 % en moyenne dans la zone euro. La France est le pays d'Europe qui épargne le plus, **mais celui où l'épargne rapporte le moins.**

2,6 % vs 2,0 %

En 2024, les fonds euros de l'assurance-vie ont rapporté en moyenne 2,6 %, tandis que l'inflation atteignait 2 %.

Un rendement réel presque nul : **l'épargne ne protège plus du temps qui passe.**

1,8 %

C'est la part de l'épargne française investie via le Plan d'Épargne en Actions soit seulement 116 milliards d'euros sur 6 356 milliards d'euros. Le PEA devait être **l'instrument du capitalisme populaire : il est devenu marginal.**

50 Milliards d'euros

C'est le manque annuel de fonds propres des entreprises françaises. Pendant que les Français épargnent massivement, leurs entreprises se financent à crédit ou à l'étranger.

500 Milliards d'euros

Si un quart des 2 000 milliards d'euros d'assurance-vie étaient investis via le PEA, 500 milliards d'euros seraient injectés dans l'économie réelle : **l'équivalent de la moitié du PIB industriel ou de 20 millions d'emplois financés.**

50 %

C'est la part du CAC 40 détenue par des investisseurs étrangers. Chaque dividende versé hors de France, **c'est une richesse perdue pour la nation.**

+68 %

Sur dix ans, 100 € placés en assurance-vie deviennent 128 €, alors que 100 € investis sur le CAC 40 via un PEA atteindraient 215 €, sur le fondement de la performance passée (8%). **Une épargne productive, c'est 68 % de richesse en plus pour les Français.**

LA PROPOSITION DE LOI UDR : RENDRE LE PEA PLUS ATTRACTIF

ARTICLE 1 – SUPPRIMER LE PLAFOND DE VERSEMENT : LIBÉRER L'INVESTISSEMENT

Aujourd'hui :

- Le PEA est plafonné à 150 000 € (ou 225 000 € avec PEA-PME).
- Ce plafond empêche les épargnants d'investir librement et bride l'essor du capitalisme populaire.

Demain :

- Suppression totale du plafond.
- Chacun pourra investir selon ses moyens, dans les entreprises françaises et européennes.
- Les avantages fiscaux du PEA resteront inchangés : exonération d'impôt sur les plus-values après 5 ans.

L'État ne doit pas décider combien un Français a le droit d'investir dans son pays.

ARTICLE 2 – FUSIONNER LES RÉGIMES : UN PEA UNIQUE, SIMPLE ET OUVERT À TOUS

Aujourd'hui :

- Trois dispositifs coexistent : PEA classique, PEA-PME, et PEA Jeunes.
- Des règles différentes, un empilement illisible, des plafonds multiples.
- Un seul PEA par personne, ce qui limite la concurrence et la liberté de gestion.

Demain :

- Un PEA unique, ouvert à tous dès 16 ans.
- Possibilité d'en détenir plusieurs, pour mettre en concurrence les courtiers et adapter ses placements à ses projets.
- Fin du cloisonnement entre PEA et PEA-PME : un seul outil, lisible, moderne, accessible.

Nous voulons un PEA aussi simple que l'assurance-vie, mais plus utile à la France.

ARTICLE 3 – RÉFORMER LA SUCCESSION : TRANSMETTRE SANS ÊTRE SPOLIÉ

Aujourd'hui :

- Au décès du titulaire, le PEA est automatiquement clôturé.
- Sa valeur est intégrée à la succession et subit les prélèvements sociaux, même sur les plus-values non réalisées.
- Aucune clause bénéficiaire, aucun abattement spécifique.

Demain :

- Les règles successorales de l'assurance-vie s'appliqueront au PEA.
 - Abattement de 152 500 € par bénéficiaire pour les versements avant 70 ans.
 - Possibilité de désigner un ou plusieurs bénéficiaires.
 - Non-intégration du PEA dans l'actif successoral.
- Les titres pourront être transférés sur le PEA des héritiers.

C'est entre 60 et 70 ans que le patrimoine médian des Français est le plus élevé. Les règles successorales sont tellement défavorables pour le PEA que cette classe d'âge est **découragée à investir dans les entreprises**. Notre proposition vient corriger cette incohérence : avec elle, les Français seront incités à investir dans notre outil productif national, pour l'innovation, pour l'emploi de nos jeunes et avec une transmission facilitée.

Nous mettons fin à une injustice : l'épargne investie ne sera plus taxée comme une rente, mais honorée comme un héritage.

EN UN MOT : SIMPLIFIER, UNIFIER, LIBÉRER

AVANT LA RÉFORME

- PEA plafonné à 150 000 euros
- Trois régimes distincts
- Clôture au décès, pas de transmission
- Produit complexe et marginal

APRÈS LA RÉFORME

- Aucune limite de versement
- Un seul PEA, ouvert à tous
- Transmission libre, avec abattements
- Produit central de l'épargne nationale

*Notre réforme
du PEA est un
acte de
confiance
dans les
Français :
confiance
dans leur bon
sens, leur
responsabilité
et leur volonté
de bâtir leur
avenir.*

Éric Ciotti





LES AVANTAGES CONCRETS POUR LES FRANÇAIS

Votre argent rapporte enfin

Aujourd'hui, les fonds euros de l'assurance-vie rapportent 2,5 % par an, fiscalisables, quand l'inflation dépasse 2 % : vous perdez du pouvoir d'achat. Avec un PEA libéré, investi dans les entreprises françaises, le rendement moyen peut atteindre 5 à 6 % par an sur le long terme.

Sur 10 ans, 100 € placés sur le CAC 40 (performance historique passée de 8% annuels) deviennent 215 €, contre seulement 128 € dans une assurance-vie classique. C'est 68 % de richesse en plus, sans impôt supplémentaire.

Votre épargne finance la France

Sur 6 300 milliards d'euros d'épargne, à peine 1,8 % soutient directement nos entreprises. Si seulement un quart de l'assurance-vie (2 000 Milliards d'euros) était orienté vers le PEA, cela représenterait 500 milliards injectés dans l'économie réelle, soit l'équivalent de 20 millions d'emplois financés ou la moitié du PIB industriel.

Chaque euro épargné doit servir la France, pas sa dette.



Vous transmettez sans être spolié

Aujourd'hui, le PEA est clôturé au décès et taxé comme un bien ordinaire.

Demain, grâce à la réforme UDR :

- 152 500 € d'abattement par bénéficiaire ;
- non-intégration à la succession ;
- transfert possible sur le PEA des héritiers.

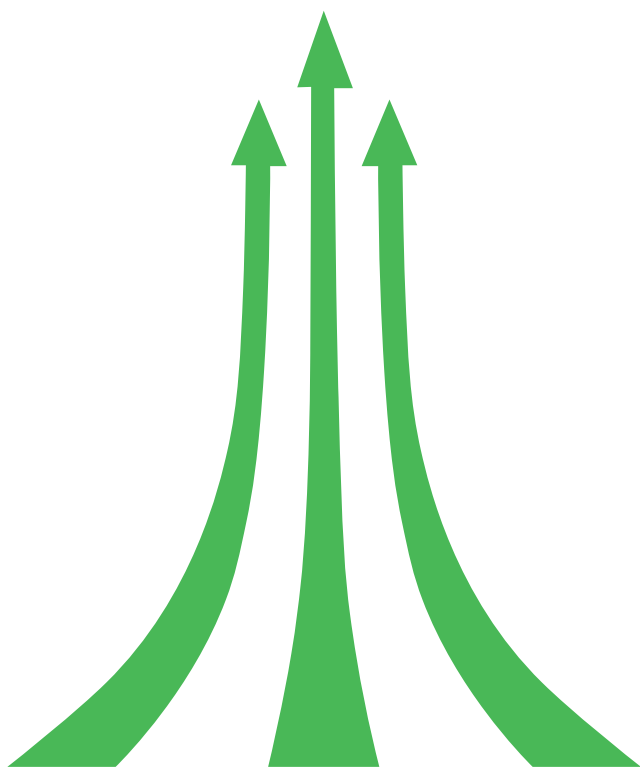
*L'effort d'une vie doit profiter à sa famille,
pas à l'administration fiscale.*

Vous gagnez en liberté

Un PEA unique, sans plafond, ouvert à tous, et librement transférable.
Fini la paperasse, les plafonds absurdes et les produits réservés aux initiés.

En résumé :

- **+3 points** de rendement annuel potentiel ;
- **+500 Milliards d'euros** pour nos entreprises ;
- **-1 fiscalité** successorale injuste ;
- **= plus de prospérité**, plus de souveraineté, plus de liberté.





CE QUE FONT LES AUTRES PAYS

Partout ailleurs, l'épargne finance la croissance

Les grandes nations ont compris depuis longtemps que l'épargne populaire est une arme de puissance économique. Elles ont bâti des dispositifs simples, rentables, accessibles à tous, où chaque citoyen peut devenir investisseur de son pays.

États-Unis : plus de 110 millions d'Américains détiennent un compte 401(k) ou un fonds de pension individuel. Ces fonds représentent plus de 8 000 milliards de dollars d'actifs, soit près de 30 % du PIB américain.

Royaume-Uni : les Individual Savings Accounts (ISA) permettent d'investir sans impôt dans les actions britanniques jusqu'à 20 000 £ par an.

Suède : le système public AP7 gère plus de 90 milliards d'euros pour les épargnants, avec un rendement moyen supérieur à 7 % par an depuis sa création.

Seule la France a laissé son épargne dormir

En France, les produits réglementés et l'assurance-vie captent plus de 80 % de l'épargne financière, mais n'apportent aucune création de richesse réelle. Nos entreprises manquent de capital, notre industrie de financement, et notre croissance d'oxygène. C'est le paradoxe français : le pays le plus riche en épargne est devenu le plus dépendant du capital étranger.

**Partout, l'épargne construit la puissance.
En France, elle entretient la dette.**





Le modèle UDR : aligner la France sur les meilleurs

Notre réforme du PEA vise à **faire entrer la France dans le cercle des nations qui ont su transformer l'épargne en croissance** :

- En supprimant les plafonds, comme les Britanniques ;
- En rendant la transmission libre, comme les Américains ;
- En fléchant l'épargne vers les entreprises nationales, comme les Suédois.

C'est un modèle éprouvé, juste et durable.

Et surtout, c'est une condition de souveraineté : si la France orientait ne serait-ce que 8 % de son épargne vers l'investissement productif, **ce serait 500 milliards d'euros pour nos entreprises**, de quoi financer dix plans de réindustrialisation.



MANIFESTE POUR UNE ÉPARGNE LIBRE, POPULAIRE ET SOUVERAINE

L'épargne, c'est la **liberté du travail prolongée dans le temps**. Celui qui épargne choisit la prudence contre la dépendance, la responsabilité contre l'assistanat, la prévoyance contre l'imprévoyance.

L'épargne, c'est la part de liberté que chaque Français se donne sur son avenir, le fruit différé de son effort et de sa confiance dans la vie. Mais cette liberté est aujourd'hui **trahie par un système qui confisque la récompense du travail et détourne l'argent des Français de sa vocation naturelle** : financer les familles, les entreprises et la nation.

Pendant que d'autres pays ont bâti un capitalisme populaire, fondé sur la participation de tous, la France a enfermé son épargne dans des produits sans rendement, administrés, stériles.

Résultat : les Français travaillent, épargnent, se privent et voient leur argent s'évaporer dans l'inflation, les frais et la dette publique.

C'est une triple injustice : économique, sociale et nationale.

Nous voulons refonder un capitalisme populaire français.

Un capitalisme libéral, parce qu'il rend aux Français la maîtrise de leur argent, la liberté d'investir, de choisir, de transmettre. Un capitalisme social, parce qu'il ouvre à tous, et pas seulement à une élite, les portes de la propriété et du rendement du travail. Un capitalisme souverain, enfin, parce qu'il repose sur une idée simple et forte : l'argent des Français doit financer la France.



Tel est le sens de notre réforme du Plan d'Épargne en Actions : transformer un dispositif marginal en instrument national, accessible à tous et utile à tous. Nous voulons que chaque épargnant devienne un actionnaire du redressement, que chaque famille retrouve la fierté de transmettre, que chaque euro épargné serve à produire, à innover, à bâtir.

L'épargne doit redevenir un lien entre l'individu et la nation.

Elle ne doit pas être une rente stérile, mais une force vive au service du bien commun. Car derrière les chiffres, il y a une philosophie : celle d'une société où l'État n'accapare pas tout, où le citoyen n'est pas infantilisé, où la prospérité n'est pas confisquée par les banques ou les marchés étrangers. Une société où l'épargne du peuple devient le moteur du peuple, où la richesse naît de la liberté et revient à ceux qui la créent.

Nous croyons à la France des investisseurs.

Propriétaires de leurs biens, parce qu'ils ont travaillé pour les mériter. Investisseurs de leur avenir, parce qu'ils croient en leur pays. Héritiers d'une tradition, parce que la transmission est la continuité même de la nation. Cette France-là, libre et responsable, ne demande pas des subventions : elle réclame des règles justes, une fiscalité stable, et la confiance. C'est cette confiance que l'UDR veut restaurer — en donnant aux Français les moyens d'être à la fois libres, solidaires et souverains.

Notre projet est simple : libérer l'épargne pour libérer la France.

Car un peuple qui travaille sans pouvoir investir,
un peuple qui épargne sans pouvoir transmettre,
un peuple qui produit sans être propriétaire,
est un peuple qu'on dépossède de lui-même.

Refonder une épargne populaire et productive, c'est rendre au travail sa récompense, à la famille sa continuité, et à la nation sa puissance.

DIRECTION DES ÉTUDES



ALEXANDRE AVRIL

Maire, vice-président et directeur des études de l'UDR

Ancien élève de l'École normale supérieure de Paris et d'HEC, docteur et chercheur en philosophie, Alexandre Avril est vice-président et directeur des études de l'UDR. Il est également maire de Salbris, président de Communauté de communes et conseiller régional du Centre-Val de Loire.



VINCENT TRÉBUCHET

Député de l'Ardèche, vice-président du groupe UDR et secrétaire général adjoint de l'UDR en charge des études

Ancien élève de Sciences Po Paris et d'HEC. Député de la deuxième circonscription de l'Ardèche, vice-président du groupe UDR à l'Assemblée nationale. Secrétaire-général adjoint de l'UDR.

Entrepreneur dans le secteur de la philanthropie.



Groupe de l'Union des Droites pour la République

Assemblée nationale
3 rue Aristide Briand
75007 Paris

www.udr.fr
contact@udr.fr